

Genève, le 11 octobre 2017

## Le Conseil d'Etat

4754-2017

Madame Simonetta Sommaruga Conseillère fédérale chargée du département fédéral de justice et de police Monsieur Didier Burkhalter Conseiller fédéral chargé du département fédéral des affaires étrangères Palais fédéral Ouest 3003 Berne

Concerne : loi fédérale sur l'institution nationale des droits de l'homme – procédure de consultation

Madame la Conseillère fédérale, Monsieur le Conseiller fédéral,

Votre courrier du 28 juin 2017 concernant le sujet mentionné sous rubrique, nous est bien parvenu et a retenu notre meilleure attention.

Compte tenu de la haute importance qu'il attache à la Genève internationale, notre Conseil est sensible aux recommandations émises. Nous avons pris bonne note des informations qui figurent à cet égard dans le rapport explicatif qui nous a été transmis. Par conséquent, nous soutenons le principe de la création d'une institution nationale des droits de l'homme et nous sommes favorables à l'avant-projet de loi qui nous a été soumis.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre prise de position, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

Ania Wyder Guelpa

Le président :

François Longchamp